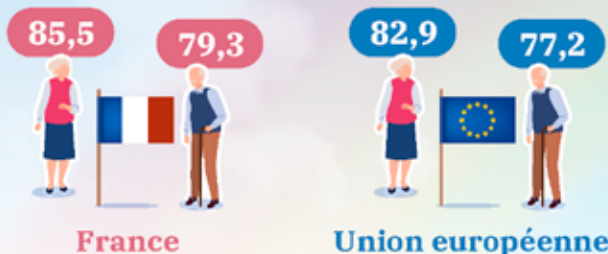


Retraite : points de repère

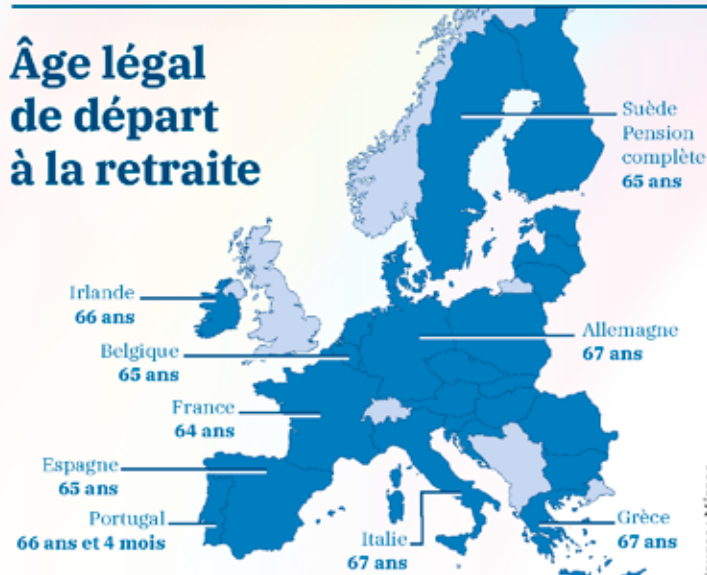
Où en sont nos voisins européens en matière d'âge légal de départ à la retraite ? Comment se calcule une pension ? Que sont exactement le taux plein et la décote ? Si la réforme apporte des contraintes, quelles en sont aussi les opportunités ? Quels sont les âges clés à connaître ?... Les réponses en synthèse.

En Europe

La France championne de l'espérance de vie



Âge légal de départ à la retraite



Les effets des principales réformes en France

- 2014**
 - Durée de référence pour le taux plein et pour la fraction relevée de 166 à 172 trimestres.
- 2010**
 - Durée de référence pour le taux plein et pour la fraction relevée de 164 à 166 trimestres.
 - Relèvement de l'âge légal de 60 à 62 ans et de l'âge à taux plein de 65 à 67 ans.
- 2003**
 - Évolution de 160 à 164 trimestres pour le taux plein à l'ensemble des régimes.
 - Durée de référence relevée de 150 à 164 trimestres.
- 1993**
 - Passage de 150 à 160 trimestres pour atteindre le taux plein du régime général.
 - Calcul du Salaire Annuel Moyen (SAM) sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures avant.
 - Durée de référence maintenue à 150 trimestres.
 - Indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires.



Calcul de la retraite



Réforme 2023 : entre contraintes et opportunités



Contraintes ?

- Recul de l'âge légal de retraite à 64 ans
- Accélération du calendrier pour atteindre 172 trimestres
- Fin progressive de plusieurs régimes spéciaux



Opportunités ?

- Carrières longues
- Rachat de trimestres
- Retraite progressive
- Cumul emploi-retraite
- Majoration de trimestres
- Dispositifs favorisant la famille et les mères en particulier
- Revalorisation du minimum contributif (retraite minimum)

Dispositif pour la famille



4 trimestres maternité attribués à la mère pour chaque enfant (y compris enfant mort-né).



4 trimestres éducation et/ou adoption 2 trimestres automatiquement attribués à la mère. Les 2 autres trimestres sont laissés au libre-arbitre des parents.

(Cf. encadré ci-dessous)

Retraite à taux plein et décote

Pour obtenir ce taux plein, il faut :



Trois moyens pour obtenir le taux plein :

- Retarder votre départ à la retraite jusqu'à l'obtention du nombre de trimestres requis.
- ou
- Travailler jusqu'à l'âge du taux plein automatique (quel que soit le nombre de trimestres validés).
- ou
- Racheter des trimestres manquants.

La décote est une **réduction** qui est appliquée au **montant de votre pension de retraite** lorsque vous partez à la retraite **sans avoir droit à une retraite à taux plein**.
Attention : la décote est définitive. Elle est dite "viagère" et s'applique donc jusqu'au décès du retraité.

Trois dates clés

Même si la retraite est peut-être loin, vous pouvez agir dès à présent. N'oubliez pas ces rendez-vous !



Vous avez un enfant de 4 ans

Vous avez eu un enfant, né ou adopté ? Vous avez jusqu'à 6 mois suivant la date de son 4^e anniversaire pour vous répartir, au sein de votre couple, les trimestres d'assurance retraite supplémentaires attribués pour chaque enfant.



Vous venez d'avoir 30 ans

Vous avez jusqu'au 31 décembre de l'année de vos 30 ans pour demander le versement de cotisations au titre d'un stage en entreprise.



Vous venez d'avoir 40 ans

Vous avez jusqu'au 31 décembre de l'année de vos 40 ans pour effectuer un rachat de trimestres pour études supérieures à coût réduit.